



**DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION A TIR DES ANIMAUX CLASSES  
NUISIBLES OU AU MOYEN D'OISEAUX UTILISES POUR LA CHASSE AU  
VOL(fauconnerie)  
Campagne de chasse 2023**

Je soussigné (e) (nom, prénom) :

demeurant :

adresse mail : (impératif)  Tél. :

agissant en qualité de (cocher la case appropriée) :  propriétaire  possesseur  fermier  
 délégué du propriétaire ou du fermier (voir document, délégation jointe : à retourner dûment remplie) sollicite l'autorisation de détruire les espèces suivantes parmi celles figurant dans les listes fixées par les arrêtés ministériels et l'arrêté préfectoral relatifs au classement des animaux classés nuisibles ainsi qu'à leurs modalités de destruction spécifiées pour chaque espèce dans les arrêtés correspondants en fonction de la liste à laquelle elle appartient.

\*cochez la ou les case(s) concernée(s)

ESPÈCE	*	Mode	PÉRIODE DE DESTRUCTION POSSIBLE
Pour le sanglier, voir le formulaire spécifique sur le site internet			
CORBEAU FREUX et CORNEILLE NOIRE	<input type="checkbox"/>	TIR <sup>(1)</sup>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars
	<input type="checkbox"/>	TIR <sup>(1)</sup>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 10 juin pour au moins l'un des intérêts mentionnés à l'article R. 427-6 du code de l'environnement.
	<input type="checkbox"/>	TIR <sup>(1)</sup>	Par prolongation, du 11 juin au 31 juillet pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles.
	<input type="checkbox"/>	VOL	Chasse au vol = fauconnerie de la clôture générale de la chasse à l'ouverture générale de la chasse
CHIEN VIVERRIN	<input type="checkbox"/>	TIR	de la clôture générale de la chasse à l'ouverture générale de la chasse
RATON LAVEUR	<input type="checkbox"/>		
VISON D'AMÉRIQUE	<input type="checkbox"/>		
BERNACHE DU CANADA	<input type="checkbox"/>	TIR	de la date de clôture spécifique de l'espèce au 31 mars
RENARD	<input type="checkbox"/>	TIR	de la clôture générale de la chasse au 31 mars
	<input type="checkbox"/>	TIR	de la clôture générale de la chasse à l'ouverture générale de la chasse (uniquement sur des terrains consacrés à l'élevage avicole)
PIGEON RAMIER	<input type="checkbox"/>	TIR	De la date de fermeture spécifique de cette espèce au 31 mars
	<input type="checkbox"/>	TIR	Par prolongation du 1 <sup>er</sup> avril au 31 juillet pour destruction
FOUINE	<input type="checkbox"/>	TIR	de la clôture générale de la chasse au 31 mars
RAGONDIN – RAT MUSQUE	TIR sans formalité		

<sup>(1)</sup> le tir du corbeau freux peut s'effectuer, sans être accompagné de chien, dans l'enceinte de la corbeautière ou à poste fixe matérialisé de main d'homme en dehors de la corbeautière.  
le tir dans les nids de corbeau freux ou de corneilles noires est interdit.

Pour les détenteurs de rapaces, joindre la copie de l'autorisation de détention.

Toute destruction à tir est effectuée de jour. On entend par jour le temps qui commence une heure avant le lever du soleil au chef-lieu du département et finit une heure après son coucher.

Demande faite en vue de la prévention des dommages occasionnés aux activités agricoles, avicoles et aquacoles ou de la protection des cultures, des vergers, plants forestiers, des berges de rivière ou d'étang ci-dessous désignés : (en cas de parcelles trop nombreuses à énumérer, ne pas remplir la colonne Section/N° de parcelles, joindre les relevés MSA ou relevés de propriété des parcelles concernées. **Détailler impérativement les parcelles ; ne pas indiquer les ILOTS PAC**)

Commune	Section et parcelles
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Je demande l'autorisation de m'adjoindre pour ces destructions du (des) tireur(s) dont l'identité figure ci-dessous et porteur d'un permis de chasse validé pour l'année cynégétique en cours.

NOM – Prénom	Adresse
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Je m'engage à retourner un compte rendu global de mes opérations de destruction, adressé à la DDT au plus tard 15 jours après chaque période d'autorisation de destruction (même si le prélèvement est nul).

L'absence de transmission de ce compte-rendu entraînera le refus d'autorisation de destruction à toute demande sollicitée l'année suivante.

À

le

Signature :

Décision de l'Administration	Signature
Date : Autorisation n° pour les espèces suivantes :	Le Chef Adjoint du service Environnement  Alain GILLOT

Un recours gracieux auprès du Préfet peut s'exercer dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de l'Administration. Elle peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de la notification, ou, en cas de recours gracieux, à compter de la réponse ou du rejet implicite de l'autorité compétente.

La présente demande ne vaut autorisation qu'après visa de l'Administration

**Références réglementaires :** article R 427-6, L 427-8 du Code de l'Environnement, arrêté ministériel du 2 septembre 2016, arrêté ministériel du 3 juillet 2019, décret n°2022-919 du 21 juin 2022

À adresser à la Direction Départementale des Territoires – Service Chasse

*14, rue Antoine Durenne- 55012 BAR LE DUC CEDEX*  
*ddt-se-chasse@meuse.gouv.fr*

**DÉLÉGATION DU DROIT DE DESTRUCTION DES NUISIBLES**

Les propriétaires, possesseurs ou fermiers ci-dessous délèguent à (indiquer le nom de la société ou celui de la personne chargée des opérations )

le droit de destruction des nuisibles sur les territoires qu'ils exploitent sur la commune de.

Nom et adresse des propriétaires ou fermiers	Surface déléguée (en ha)	Signature
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A :  , le

(signature de la personne déléguée)





**COMPTE RENDU D'OPERATIONS DE DESTRUCTION  
A TIR/AU VOL  
D'ESPECES CLASSÉES NUISIBLES  
Campagne de chasse : 2023**

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom :

N° téléphone :

Courriel :

Adresse :

Particulier bénéficiaire de l'autorisation de destruction portant le N°  du   
rends compte des opérations de destruction à tir pour lesquelles j'ai été autorisé.

<b>Espèces</b>	<b>Communes</b>	<b>Nombre d'animaux vus</b>	<b>Nombre d'animaux tués</b>	<b>Observations</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

À

le

Signature :

*À renvoyer dès la fin de la période de destruction à la  
Direction Départementale des Territoires – Service chasse  
14, rue Antoine Durenne- 55012 BAR LE DUC CEDEX  
ddt-se-chasse@meuse.gouv.fr*